



Conférence des ligues

Compte rendu de réunion

<u>Objet de la réunion</u> Préparation de l'AG de Valence	<u>Date de rédaction</u> 20/06/2023
<u>Date / heure de début / durée</u> 17 juin 2023 de 14 h à 19h	<u>Rédacteurs</u> Véronique Cardineau Serge Lecroart
<u>Lieu</u> Hotel Ibis à Valence	<u>Nom du fichier</u> C_Ligues_CR_2023_06_17.pdf
<u>Participants</u> Membres du CD Salariés Tous les délégués de ligues	<u>Destinataires (A:)</u> Bureau Comité directeur DTN Secrétariat fédéral Ligues

Ordre du jour

Professionnalisation au niveau régional
Communication Interne/externe

Compte rendu

Accueil

Le Président accueille les participants et remercie chacun de l'investissement qu'il peut faire dans cette séance de travail. Il donne la parole à Christian Baizet.

Christian Baizet, Président de la ligue Auvergne-Rhône-Alpes est très heureux d'accueillir les congressistes dans sa « belle région ».

Professionnalisation au niveau régional

Alberto Casale commence un tour de table qui permet à chacun de se présenter.

Il sollicite ensuite les délégués pour recenser les questions que chacun peut se poser sur le thème de la « professionnalisation »

Ces questions sont notées au tableau :

- Y a-t-il des pistes de financement ?
- Thèmes identifiés ?
- Niveau de qualification minimum pour être rémunéré ?
- Statut fiscal ?
- Mutualisation et portage salarial ?
- Poids administratif d'un salarié ?
- Croisement entre le bénévole fonctionnel et le professionnel à mission salariée ?
- Équivalent salaire d'un bénévole dans la compta associatif ?
- Qui oriente la politique de la ligue ?

Marc Massé, Directeur technique national, reprend chaque question et fournit des éléments de réponse.

- *Y a-t-il des pistes de financement ?*
Le modèle économique de la structure doit évoluer pour permettre la rémunération.
Elle peut être financée
 - Sur fonds propres
 - Par un financement public
 - Par un financement privé
 - Par les bénéfices du service produit.
- *Thèmes identifiés ?*
Les plus facilement identifiables sont les sujets techniques qui nécessitent ou une compétence particulière et/ou un volume horaire important ou régulier.
L'entraînement sportif peut faire partie de ces tâches (compétence et fiabilité).
- *Niveau de qualification minimum pour être rémunéré ?*
Il n'y a plus de qualifications délivrées par l'Etat donc la profession d'éducateur sportif n'est plus réglementée (il s'agissait des BEES 1^{er} et 2^{ème} degré délivrés entre 1986 et 2012, puis des DE et DES JEPS jusqu'en juin 2022).
Cependant, la FFB propose différents parcours de formation et délivre des diplômes d'animateurs, d'initiateurs, ou d'entraîneur (nécessité d'être classé en N3 minimum pour ce dernier)
- *Statut fiscal ?*

2 types de statuts possibles :

Salarié classique avec employeur (poids administratif de la gestion), ou utilisation du chèque emploi associatif

Prestation de service avec un travailleur indépendant (volume horaire facturé au tarif convenu). Les charges sont comprises.

- *Mutualisation et portage salarial*

Il est possible de mutualiser l'emploi ou de passer par un Groupement d'employeur (voir fiche technique jointe).

- *Poids administratif d'un salarié ?*

Ce sont toutes les tâches afférentes à l'emploi (paie, déclaration Urssaf, cotisations, déclarations fiscales, formation, etc.). Ce poids est réduit en utilisant soit la mutualisation, soit la prestation de services.

- *Croisement entre le bénévole fonctionnel et le professionnel à mission salarié*

- Les tâches trop pointues, trop volumineuses ou demandant des compétences particulières sont rarement effectuées par un bénévole. Elles sont pourtant indispensables au développement de la pratique et contribuent à renforcer la structuration du sport billard. Il est donc préférable d'en confier tout ou parties à un professionnel rémunéré.

- *Qui oriente la politique de la ligue ?*

Ce sont toujours les élus qui dirigent. Ils définissent et valident les plans d'actions avant de les confier pour mise en œuvre aux personnes rémunérées.

A la FFB, il y a 25 ans début de la professionnalisation.

Aujourd'hui il existe un partage des tâches entre professionnels et bénévoles.

En 2024, les dirigeants vont changer, les nouveaux pourront s'appuyer sur l'équipe des salariés et assumer leur mandat de dirigeant plus sereinement.

2 exemples de dispositifs :

L'apprentissage par l'alternance

Alexandre, maintenant salarié FFB

Offre et demande en communication

Opportunité de la FFB par rapport à l'expérience (Web, réseaux sociaux)

Communication et marketing

80% du SMIC et aides possibles de l'Etat (5 % de charges et aide selon le niveau d'études de l'alternant – ex pour Alex 666 € d'aide réglée par l'ASP / mois)

Service civique

Dominique Caran témoigne pour la ligue des Pays de la Loire qui vient de faire l'expérience avec un jeune en service civique.

L'agrément est donné pour 3 ans à la structure. Il existe une bourse des services civiques sur laquelle on peut choisir les personnes en fonction des CV.

Il y a une nécessité de former le jeune. Il s'agit d'un poste en complément sur 6 mois (25 à 30h/semaine). La ligue a choisi d'axer sur le développement et le recrutement des jeunes.

La personne a d'abord procédé à un état des lieux, un recensement des clubs et des maisons des jeunes avant de les mettre en contact les uns avec les autres.

Le poste est non renouvelable.

Autre témoignage avec la Nouvelle Aquitaine qui fait son retour d'expérience sur le poste de coordonnateur de l'Equipe technique régionale ETR (prestataire de services).

François Pouilhe exprime sa grande satisfaction sur cette expérience. La ligue avait des craintes au départ notamment sur le poids financier dans le budget.

Au niveau administratif la solution « prestations de service » leur évite d'avoir à gérer des bulletins de salaires, le bilan est facile, ils font un suivi analytique mois par mois.

Ils ont financé ce poste grâce à leurs fonds propres, une convention avec la FFB, des subventions ANS et région.

Au niveau des actions de l'ETR :

- Plan avec la DTN pour l'olympiade

- Déclinaison annuelle = budget de la saison

- Demande de subvention

- Échanges avec le DTN

- CR pour la DTN et l'AG de ligue

- Élément moteur

- Demandé par les clubs

La ligue se demande s'il faut maintenir une commission développement et formation.

Le prestataire est invité aux réunions de bureau et comité directeur, il peut donc donner son avis ce qui est enrichissant pour tous.

Philippe LEBOURGEOIS intervient pour la ligue de Normandie. La ligue a décidé de rémunérer les arbitres en plus de leur indemnisation : 25 € par journée. Il précise qu'ils ont 45 arbitres mais seuls 15 arbitres se déplacent.

La ligue peut verser 6 300 €/an/arbitre sans charges URSSAF.

Un débat s'instaure sur les arbitres, il faut former une nouvelle génération. Ce sujet doit faire l'objet d'une prochaine réunion.

Hervé RABAULT pour la Bretagne a eu recours à un SNU (service national universel). C'est complètement gratuit et le jeune doit faire 80h.

Le Grand Est rémunère son coordonnateur ETR à hauteur de 30 €/heure pour 3h/semaine.

En Auvergne Rhône Alpes, Christian Baizet indique qu'il ne leur a pas été possible de fonctionner avec un coordonnateur de l'ETR. Ce sont les clubs qui commandent des prestations à la ligue.

Marc Massé conclue ce sujet sur la professionnalisation en indiquant qu'il est indispensable de se structurer au niveau de chaque ligue, mais aussi au niveau des écoles de billard des clubs.

Communication interne/externe (voir présentation)

Alexandre Moragues présente les actions « communication » et l'aide que peut apporter la FFB aux organes déconcentrés et aux clubs.

Certains demandent une formation sur la conception des affiches. Les ligues auraient besoin d'aide pour créer des kakemonos.

Un kit de communication numérique pourrait être mis à disposition.

En conclusion est posée la question : « *qui serait intéressé pour refaire son site internet ?* »

On relève au moins la demande des ligues :

- Méditerranée

- Bretagne

- Pays de la Loire

- Hauts de France

- Bourgogne

Le tableau de bord

Alberto Casale fait une démonstration des dernières fonctionnalités mises au point dans le tableau de bord qui permet à chacun d'avoir une image quantitative de ses données. Les données concernant les compétiteurs carambole sont dorénavant disponibles.

A l'analyse, on peut notamment remarquer que les clubs mixtes ont augmenté leur nombre de licenciés.

Chaque ligue doit interpréter ses propres résultats et mener les actions nécessaires pour améliorer ce qui doit l'être.

Les ligues doivent investir dans la discipline blackball, c'est là qu'il y a le plus fort potentiel.

Portails

Marc Massé fait un rappel sur les 2 portails à disposition sur le site fédéral :

- Portail de formation
En direct sur le site, il en montre le contenu avec toutes les rubriques mises en place ces derniers temps.

- Portail « équipe de France » et accès à la pratique de haut niveau

De la même manière, il en montre les grandes lignes notamment les rubriques « équipes de France » avec les sélections dans toutes les disciplines et les informations concernant la filière d'accès à la pratique sportive et de haut avec notamment le nouveau dispositif « club avenir ».

Il rappelle qu'il faut que les clubs mettent en place des créneaux d'initiation et d'animation pour les jeunes pour les former et les fidéliser (avec un objectif de développement de la pratique).

Les ligues et comités doivent aider les clubs à financer les entraîneurs de club grâce à des conventions. L'idéal est un dispositif de deux entraînements par semaine pour développer la pratique sportive et l'accès au haut niveau.

Il est possible de convenir d'une convention « club avenir » mutualisée entre 2 ou 3 clubs et l'entraîneur de club (ou les jeunes) se déplace pour former et assurer l'entraînement sportif les jeunes.

Il invite chaque participant à prendre l'habitude d'utiliser ces outils.

Handi-billard

Jean-Jacques ROY qui gère le handibillard au sein de la Ligue Occitanie se présente à l'assemblée. Il partage le travail qu'il a entrepris avec la ligue. Il a organisé une rencontre avec l'association des familles des traumatisés suite à un AVC.

Après avoir présenté son projet à Marcel Dejardin, il est entré dans l'ETR et a mis en place un pass handibillard expérimental gratuit qui permet de recenser les personnes en situation de handicap.

Les clubs de Toulouse (animation 2 fois/mois), Gourdon, Luzech puis Béziers se sont mobilisés.

Maintenant, il souhaiterait aller plus loin et développer ce système sur tout le territoire national. Pour ce faire, il va intégrer la commission nationale handibillard et demande à chaque ligue d'avoir un référent sur ce sujet.

Les correspondants peuvent être des DFI ou des CFA.

La FFB se doit de développer également la pratique du billard pour le public en situation de handicap, les deux fédérations spécifiques, FFH et FFSA, étant davantage axées sur les disciplines sportives paralympiques.

L.B.A.R.A. (voir présentation)

Christian Baizet présente et partage avec les délégués le fonctionnement de la Ligue AURA.

Chambéry (voir présentation)

Jérôme Tasset, président du club de Chambéry, témoigne des actions menées dans son club pour développer la pratique, pour obtenir des moyens supplémentaires de la municipalité, et pour retrouver un public de jeunes.

Club très dynamique qui a réussi à mener ses actions grâce à une équipe soudée.

Aucun autre point n'étant soulevé, Jean-Paul SINANIAN clôt la réunion et remercie les participants pour la richesse des débats.

Au moment de l'apéritif, nous avons l'honneur de recevoir François Schunck pour la dédicace de son livre sur l'histoire du billard. Livre qui vient compléter celui de André Heurtebise publié dans les années 80.

Avant le repas, ce sera l'occasion pour le président de la Fédération de remettre le diplôme du mérite fédéral à deux personnes :

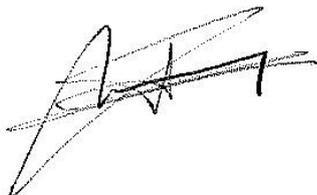
Basile De Loynes : Basile a travaillé aux côtés de Jean-Michel Delamarche sur le logiciel billards à poches et a pris la suite après la disparition de Jean-Michel.

Il n'a pas compté ses heures tout au long de la saison pour pallier aux différentes difficultés techniques rencontrées au niveau national et régional.

Hervé Gaildrat : très actif en Nouvelle Aquitaine au service du billard (mandature de président de la Ligue Poitou-Charentes, plus d'une dizaine d'années président de son club, membre de la commission d'arbitrage et formateur d'arbitres), c'est également un homme de rassemblement et d'ouverture puisqu'il a été le premier en Charentes-Maritimes à ouvrir son club municipal "carambole" à la discipline "blackball" en 2019. Cela lui a permis de dépasser le seuil de 100 licenciés qu'il maintient depuis.

Il est sur tous les tableaux y compris celui de la communication.

Jean-Paul SINANIAN
Président



Serge LECROART
Secrétaire général

